

Version 004

Révisée le:
22.08.1997

Feuille de garde contenant les suppléments
nationaux à la feuille des données de sécurité UE

DEFOAM STANDARD



Total de pages (la feuille de garde inclus) : 5

1. IDENTIFICATION DU PRODUIT ET DE LA SOCIETE

Nom du produit et réf.: Defoam Standard / (1148.18.01)

Utilisation: Solvant

Données concernant fabricant/fournisseur:

Fournisseur / Importateur	CHEMIE AG
Adresse	alte Tiefenastr. 4d
Code postal / lieu	CH-3048 Worblaufen
No téléphone	031 / 921 44 88
No téléfax	031 / 921 54 79
Les responsables	MM. P. Gerster / R. Arnold
Adresse courriel / site internet	info@chemieag.ch/ www.chemieag.ch
No d'appel en cas d'urgence	044-251 66 66 Centre d'information toxicologique, Zürich Service d'urgences 24 heures : 145

8. CONTRÔLE DE L'EXPOSITION / PROTECTION INDIVIDUELLE

Le données indiqués dans la feuille UE sont conformes au directives de la SUVA

13. CONSIDERATIONS RELATIVES A L'ELIMINATION

Produit non utilisé

Eliminer conformément aux réglementations des autorités locaux / nationaux.

Emballages non nettoyés

Emballages vides acheminée vers une installation d'incinération autorisée.

Code-déchet (selon OMoD): 14 06 03

SDB211FRFR-8540007 /004
854 - 0007 BÜFA-DEFOAM

Imprimé: 19.10.99 Date de la révision: 22.08.97 Page: 1 / 4

1. IDENTIFICATION DU PRODUIT ET DE LA SOCIÉTÉ

Données concernant fabricant/fournisseur

Fabricant/fournisseur : Büsing & Fasch GmbH & Co.
Rue, boîte postale : Postfach 2563
Indice pays/code postal/lieu: D-26015 Oldenburg
N° de téléphone : 0441/9317-0
N° de télécopieur : 0441/9317100
Service de renseignements : Reinigungs- und Veredelungstechnik
N° de téléphone : 0441/9317-108
Renseignements d'urgence : Giftzentrale Göttingen
N° de téléphone d'urgence : 0551/19240

2. COMPOSITION/INFORMATION SUR LES COMPOSANTS

| Substances présentant un danger aux termes de la Directive sur les
| Substances Dangereuses 67/548/CEE.

| Noms aux termes de la Directives

| CAS-No. Gamme de concentration Symbole Phrases-R

phosphate de tributyle
126-73-8 50,01 - 100,00 % Xn 22

3. IDENTIFICATION DES DANGERS

| Désignation des dangers

| Nocif

| Indications particulières de dangers pour l'homme et l'environnement:

| Nocif en cas d'ingestion

4. PREMIERS SECOURS

Peau:

Enlever les vêtements salis et imbibés, laver la peau au savon et
à l'eau.

Yeux:

Rincer abondamment à l'eau courante, les yeux ouverts pendant au
moins 10 minutes. Consulter un médecin.

Ingestion:

Rincer la bouche et consulter un médecin.

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Moyen d'extinction:

Extincteur à eau/vaporisateur à eau, mousse, dioxyde de carbone, poudre d'extinction.

6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

Importante quantité de produit dispersé - Attention route glissante -
enlever à l'aide de matière absorbante. Eliminer cette matière
conformément à la réglementation.

| Porter une tenue de protection individuelle. (Voir rubrique 8)

SDB211FRFR-8540007 /004
854 - 0007 BÜFA-DEFOAM

Imprimé: 19.10.99 Date de la révision: 22.08.97 Page: 2 / 4

7. MANIPULATION ET STOCKAGE

Manipulation

Les mesures de précautions habituelles dans le maniement des produits chimiques sont à respecter.

Stockage

Le récipient doit être fermé hermétiquement et stocké en position verticale.

Les prescriptions de la loi sur les eaux usées doivent être respectées.

8. CONTRÔLE DE L'EXPOSITION ET PROTECTION INDIVIDUELLE

| Mesures d'ordre technique

Ne sont pas indispensables

Composants à surveiller avec valeurs limites se rapportant au lieu de travail:

| Définition selon la Directive européenne
CAS-N° Catégorie Valeur Unité

Les valeurs indiquées sont tirées des listes en cours
(par ex.: TRGS 900 pour la République Fédérale d'Allemagne).

Protection individuelle

| Protection des mains:

| Des gants protecteurs ou bien une protection cutanée à l'aide
| d'une crème épidermique.

| Protection oculaire:

| En case de danger, porter des lunettes protectrices.

9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Etat physique: liquide

Couleur: incolore

Odeur: caractéristique

Valeur Unité Méthode

Point d'éclair: 100,00 °C

Viscosité: (20°C) 15,00 secondes

Densité: (20°C) 0,950 g/ml

pH-valeur: (20°C)

Limites d'explosion: non déterminées

Solubilité dans l'eau: miscible avec l'eau

10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Pas de décomposition en cas de stockage et d'utilisation conforme.

SDB211FRFR-8540007 /004
854 - 0007 BÜFA-DEFOAM

Imprimé: 19.10.99 Date de la révision: 22.08.97 Page: 3 / 4

11.INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

Il n'existe pas de données expérimentales sur la préparation.
| (La classification se fait selon les procédés de calcul conven-
| tionnels).

12.INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

| Aucune donnée sur la préparation elle-même n'est disponible.
| Les tensio-actifs anioniques et nonioniques contenus dans le produit
| correspondent aux exigences de la RVO -loi sur les produits de lavage
| et de nettoyage- et sont en moyenne recyclables biologiquement à
| 90% minimum.

13.CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

Produit

Recommandation:

L'élimination doit être réalisée en conformité avec les réglemen-
tations officielles d'un traitement d'exception (par. ex.: Usine
d'incinération des déchets spéciaux).

Emballages salis

| Recommendation:

Les emballages contaminés sont à vider entièrement et peuvent
être réutilisés après un nettoyage adapté (avec de l'eau).

14.INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

Transporter le produit conformément aux dispositions de l'ADR pour
la route, du RID pour le rail, de l'IMDG pour la mer et de
l'ICAO/IATA pour le transport par air.

| ADR/RID:

| Classe: chiffre: étiquette:

| nom sur document de transport:

IMDG:

Classe: --- No ONU: Etiquette:

EmS-N°: MFAG No:

Marine polluant: non

Proper shipping name:

ICAO/IATA :

Classe: --- No ONU: Etiquette:

Proper shipping name:

Groupe d'emballage:

SDB211FRFR-8540007 /004
854 - 0007 BÜFA-DEFOAM

Imprimé: 19.10.99 Date de la révision: 22.08.97 Page: 4 / 4

15. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

| Classification d'après la directive sur les matières dangereuses

| **Classe de danger:**

| Xn Nocif

| **Contient:**

| phosphate de tributyle

| **Phrases-R:**

Nocif en cas d'ingestion

| **Phrases-S:**

Autres phrases:

16. AUTRES INFORMATIONS

Les informations de la présente fiche de données de sécurité correspondent à l'état actuel de nos connaissances et ne sont pas une garantie des propriétés des produits.

Il est de la responsabilité de l'utilisateur de nos produits

| de prendre toutes les mesures nécessaires pour répondre aux

| exigences des lois et réglementations locales.

| Les données de la présente fiche sont obligatoires d'après le

| § 14 de la directive sur les produits dangereux du 12. Juni 1996
